

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE CHANCIA

Séance du jeudi 8 avril 2021

Nombre de conseillers : en exercice : 11 présents : 9 votants : 10	L'an deux mille vingt-et-un, le huit avril, à dix-huit heures quarante, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : 01/04/2021	<u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, MEYNET Francine, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Eric, MAILLARD Valérie.
Date d'affichage du compte-rendu : 12/04/2021	<u>Absents excusés</u> : BLADE Anne, excusée, donne pouvoir à MEYNET Francine KOCIOU Guillaume <u>Secrétaire de séance</u> : MAILLARD Valérie.

Objet : Tarification journalière de la salle des fêtes pour diverses activités culturelles – sportives – commerciales

Vu la délibération 2016-058 du conseil du 8/12/2016,

Vu la délibération 2018-074 du conseil du 26/11/2018,

Vu la délibération 2019-057 du conseil du 13/12/2019,

Les tarifs de locations de la salle des fêtes sont :

	2020 Montant en €	2021 Montant en €
1 jour de 24h	205	210
Jour suivant		100
½ journée de 12h		120
Un week-end Du vendredi soir au lundi matin	305	310
Location de la sono	60	60

caution	Montant en €
salle	400
sono	400
ménage	400

DELIBERATION N° 2021-019

Toutes les locations pour les non-résidents devront être soumis à l'avis du conseil municipal et seront étudiées au cas par cas, sauf en cas d'impossibilité de réunir le conseil municipal, la décision sera prise par Monsieur le Maire.

Toutes les locations pour les résidents devront être soumis à l'avis de Monsieur le Maire.

Une délibération sera prise vers le 4^{ème} trimestre pour la tarification de la salle le soir du 31/12 au 01/01.

En cas de décès sur la commune, la location de la salle se fera à titre gratuite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les nouveaux tarifs de locations de la salle des fêtes.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Robert BONIN



CERTIFIE EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA
PUBLICATION LE ET DU DEPOT EN
Sous-préfecture
Le maire,